

## PIC - POEC MECANICIEN A BORD MARITIME

### Finalité & objectif de la formation

A l'issue du cursus, le stagiaire sera capable de :

- Assurer la conduite et la maintenance de la machine propulsive des auxiliaires d'un navire (250 kW)
- Connaître les dangers de l'électricité, comprendre le fonctionnement, savoir dépanner l'installation électrique d'un navire (250 kW)
- Appliquer les procédures d'urgence en matière de techniques individuelles de survie, de feu ; de donner les premiers secours (CFBS)
- Utiliser l'outillage nécessaire aux travaux de fabrication et de réparation couramment effectué à bord des navires ; utiliser l'outillage à main et les instruments de mesure pour démonter, entretenir, réparer et remonter les installation et matériel de bord (At.750 kW)
- Contribuer aux travaux d'entretien et de réparation à bord (Maintenance du M4.2 du 750 kW)
- Avoir les connaissances nécessaires pour comprendre les plans d'appareils embarqués à bord de navires, ayant principalement une puissance propulsive inférieure ou égale de 750 kW (Dessin, lecture de plans M4.2 du 750 kW)

Le titulaire du brevet de mécanicien 250 kW est appelé(e) à s'acquitter des tâches qui peuvent lui être confiées dans le cadre de la conduite, de l'entretien et de la sécurité de la machine.

Il peut exercer les fonctions d'officier chargé(e) du quart à la machine, second(e) mécanicien(ne) ou chef mécanicien(ne) sur des navires d'une puissance propulsive inférieure à 750 kW selon les prérogatives associées à ce titre

- Une fois le brevet acquis, le futur salarié pourra obtenir des titres métiers avec de l'expérience :
  - Le certificat de quart machine (CQM) après 2 mois de navigation
  - Le certificat de marin qualifié machine (6 mois de navigation post CQM)

### Public concerné & prérequis formation

- Toute personne désireuse d'exercer le métier de marin en tant que mécanicien à bord de navire de puissance propulsive inférieure à 750 kW
- Inscrit à France travail
- Agé de 18 ans au moins le jour d'entrée en formation
- Satisfaisant aux conditions d'aptitude médicale délivrée par un médecin des gens de mer
- Justifiant d'une attestation de natation (50 mètres nage libre - départ plongé)
- Le candidat devra impérativement valider, avec succès, le diplôme de mécanicien 250 kW pour pouvoir poursuivre la formation mécanicien 750 kW (possibilité d'alternance)
- Vous êtes en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la référente du CEFCM qui analysera votre demande et vos besoins d'accompagnement : [isabelle.riou@cefcem.fr](mailto:isabelle.riou@cefcem.fr)

## Durée & effectifs par session

- 385 h (soit 12 semaines en continu, 360 h en présentiel et 25 h à distance)
- Groupe de 12 à 24 stagiaires

## Dates prévisionnelles, horaires & site de formation

Consulter le calendrier des formations sur notre site ou nous contacter

## Conditions de délivrance des titres

Avoir obtenu 10 sur 20 dans chaque module\*

(\*) Fiche programme



## Tarif & financement

OPCO Mobilités

## Programme détaillé de la formation

« PIC - POEC MECANICIEN A BORD MARITIME »		Durées
Contenus	Modules – Sous- modules - Matières	Total
Module M1.1 Machines marines	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moteurs Diesel et à allumage commandé</li> <li>• Moteurs Hors-bord Auxiliaires Sécurité</li> <li>• Auxiliaires</li> <li>• Sécurité</li> </ul>	72 h
Module M2.1 Electricité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lois générales de l'électricité</li> <li>• L'électricité à bord</li> </ul>	33 h
Module M.4.2 Entretien et réparation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier et métrologie</li> <li>• Matériaux, maintenance et entretien</li> <li>• Lecture de plans et dessin technique</li> </ul>	213 h
Modules spécifiques STCW	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de formation de base à la sécurité (ou recyclage)</li> </ul>	52 h
Accueil, bilans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil</li> <li>• Bilans intermédiaire et final</li> </ul>	5 h
Accompagnement à la certification et évaluations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation, accompagnement à la certification totale et partielle et évaluations</li> </ul>	10 h
<b>TOTAL Parcours maximum</b>		<b>385 h</b>



## Contact :

Michelle NEDELEC : 06 31 75 20 87 - mnelelec@cefc.m.fr

Aude BARBEDETTE : 02 97 37 04 98 - aude.barbedette@cefc.m.fr